



SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2026

À 19 h 30 DANS LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Commandite au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook

Une commandite de 300\$ au Pavillon des arts et de la culture de Coaticook a été autorisée afin de soutenir le rayonnement culturel régional. Ce soutien financier contribue directement à la réalisation de plusieurs objectifs de la politique culturelle de la Municipalité.

Party de Noël 2026 pour les employés municipaux

Afin de reconnaître et de valoriser l'engagement, la fidélité et le travail des employés municipaux tout au long de l'année, le conseil a autorisé la tenue du party de Noël 2026 des employés municipaux au Glo Golf Aventure de Coaticook, avec repas du Bistro Le Baumier, pour un budget maximal de 4 150\$.

TRAVAUX PUBLICS

Remplacement de glissières de sécurité

Afin d'assurer la sécurité usagers de la route, le contrat de remplacement de certaines glissières de sécurité (garde-fous) a été octroyé à Entreprise Ployard Inc. pour la somme de 4 792\$.

Achat d'une gratte à neige

Puisque certaines grattes à neige de la Municipalité, acquises dans les années 1980 et 1990, présentent un état avancé de corrosion et d'usure, compromettant leur fiabilité pour les opérations de déneigement, le conseil a autorisé l'achat d'une nouvelle gratte de marque Everest chez Mécanique TDR Inc. pour la somme de 14 855\$.

Achat de trois compteurs d'eau ultrasoniques

Le conseil a accepté la soumission des Compteurs Lecomte pour l'achat de trois compteurs d'eau ultrasoniques destinés au Manoir et au Camping de Compton, pour la somme totale de 3 592.92\$. Ces deux entreprises sont présentement munies de compteurs d'eau mécaniques, une technologie moins précise et durable que l'ultrasonique, aux fins de la compilation de statistiques et de facturation de leur consommation d'eau potable.

INFRASTRUCTURES

Ajout d'un variateur de vitesse à la pompe du puits no 5

Le conseil a autorisé l'achat et l'installation d'un variateur de vitesse sur la pompe du puits no 5, pour la somme de 6 720\$, afin d'optimiser le fonctionnement du système de pompage. Un variateur permet d'ajuster automatiquement la vitesse du moteur de la pompe en fonction de la demande réelle en eau, réduisant ainsi les démarrages fréquents, lesquels contribuent à l'usure prématurée de l'équipement.

Réparations à la station d'épuration des eaux usées

Afin de se conformer aux exigences du ministère de l'Environnement, et d'assurer le fonctionnement de la station d'épuration des eaux usées, le conseil a autorisé :

- Le remplacement de l'enregistreur de débordement de la station, un dispositif électronique permettant de mesurer et d'enregistrer la fréquence, la durée, ainsi que le volume des débordements d'eaux usées dans les ouvrages de surverse, pour la somme de 5 572.50\$;
- La remise à neuf complète d'une soufflante, un équipement qui assure l'alimentation en air des systèmes d'aération des étangs de la station d'épuration, pour la somme de 12 750\$.

URBANISME

Permis dans le cadre du PIIA

Le conseil a accepté trois demandes présentées en vertu du règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), visant une enseigne sur poteau au 6645 route Louis-S.-St-Laurent, des rénovations au 16 chemin Cochrane, et le remplacement d'un bâtiment accessoire existant par un nouveau garage au 6668 route Louis-S.-St-Laurent.

Dérogation mineure

Le conseil a accepté une dérogation mineure pour la construction d'un garage en cour avant au 242 chemin de Cookshire. L'implantation du bâtiment principal à cette adresse a pour effet que le terrain ne dispose que d'une cour latérale, laquelle est occupée par l'installation septique de la résidence, et ne comprend aucune cour arrière.

TRÉSORERIE

Dépôt du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Reddition de compte – PAVL volet entretien

Le conseil a effectué une reddition de compte pour une aide financière de 740 216\$ accordée par le ministère des Transports dans le cadre de son Programme d'aide à la voirie locale, pour l'entretien du réseau routier de Compton pour l'année civile 2025.

Financement par crédit-bail de trois camionnettes

Le conseil a retenu une offre de financement par crédit-bail à 6.94% sur 48 mois de l'entreprise Rexcap, pour trois camionnettes dont l'achat a été autorisé le mois dernier.

DIRECTION GÉNÉRALE

Autorisation de tournage publicitaire sur le chemin Cochrane

Le conseil a autorisé la circulation en alternance sur le chemin Cochrane le 18 juin 2026 afin de permettre un tournage publicitaire, sous réserve du dépôt d'un plan de signalisation conforme.

Participation au tournoi de poches 2026 de la MRC de Coaticook

La participation du maire et de deux employés municipaux au tournoi de poches 2026 de la MRC de Coaticook a été autorisée, pour la somme de 210\$. Les profits du tournoi vont aux bourses des nouveau-nés de la MRC.

Participation au congrès 2026 de la FQM

Le conseil a autorisé la participation de M. le maire, Jean-Pierre Charuest, ainsi que M. le conseiller, Jasmin Desmarais, au congrès 2026 de la Fédération québécoise des municipalités, pour la somme de 1 020\$ par participant, plus les frais de déplacement, de repas et d'hébergement.

Embauche d'un pompier à la brigade du SSI

Le conseil a autorisé l'embauche de M. Jérémy Chouinard comme pompier formé au Service de sécurité incendie. M. Chouinard, qui a été pompier pour le SSI de Compton de juillet 2021 à juin 2025, et réintègrera la brigade à compter du 1er juillet 2026.